



SOCIÉTÉ CALEDONIENNE D'ORNITHOLOGIE

Partenaire désigné BirdLife International

B.P. 13641 – 98803 Nouméa Cedex

Tél./Fax : 687-23.33.42 – Courriel : sco@sco.asso.nc

RIDET 231.035.001

Offre de mission

« Volontaire à l'engagement de service civique » *

Mission « Participation aux recensements et suivis des oiseaux marins et à l'étude des comportements de divagation des chiens en Province Nord » Juillet 2015

PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ CALEDONIENNE D'ORNITHOLOGIE

La Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO) est une association loi 1901. Elle œuvre depuis 1965 pour la préservation de l'avifaune calédonienne à travers trois axes principaux définis par ses statuts:

- L'amélioration des connaissances
- la sauvegarde, la protection, la conservation des espèces et des espaces associés
- l'information, la sensibilisation, l'éducation et la formation des publics à ces enjeux

La SCO est la représentante de BirdLife International en Nouvelle Calédonie. Par ailleurs, elle coopère régulièrement avec des institutions et organismes de recherche locaux et nationaux (Provinces, Gouvernement, services de l'Etat, Institut agronomique néo-calédonien, CNRS, Muséum National d'Histoire Naturelle,...), des associations locales ainsi qu'avec des organismes internationaux.

Elle agit concrètement au travers de projets de lutte contre les espèces envahissantes, de la préservation des oiseaux marins et terrestres, du suivi des populations d'oiseaux, d'études sur les espèces menacées, de l'élaboration de plans d'actions pour la préservation de Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ou pour la sauvegarde d'espèces menacées, de la sensibilisation du grand public et de tous les acteurs de la protection de l'environnement...

L'équipe salariée est composée de six personnes réparties sur le territoire entre Province Nord et Province Sud.

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE LA MISSION :

Entre 2003 et 2007, la SCO, en tant que représentante locale de BirdLife International, a réalisé l'identification des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux de Nouvelle-Calédonie (ZICO). Dix sept ZICO ont ainsi été identifiées en Province Nord. Depuis 2008, la SCO, avec le soutien de la Province Nord et d'autres bailleurs (Packard), s'est investie sur des ZICO pilotes pour y mener des actions de terrain. Ainsi, sur 6 îlots appartenant à la ZICO « îlots du Nord Ouest » des opérations d'éradication des rats ont pu être menées avec succès, favorisant ainsi la reproduction des oiseaux marins, dont la sterne néréis. Un suivi des oiseaux marins, notamment de la sterne néréis, est réalisé sur ces îlots. Par ailleurs, l'île de Yandé et Neba, abritant la dernière population de merle des îles du territoire, un projet d'éradication des chats et rats est en préparation. Cette démarche passe par une concertation avec les autorités coutumières locales et l'implication des habitants.

La SCO mène également des projets au sein de trois ZICO terrestres du « Massif des Lèvres », de l'Aoupinié et de Forêt Plate et un travail dans d'autres ZICO est envisagé dans les années à venir. La SCO est également engagée dans le pilotage du Plan d'Action pour la Sauvegarde du Cagou. Dans ce cadre, la SCO a débuté un projet visant à déterminer la distribution de l'espèce sur toute la Grande Terre. Ce projet de recensement à large échelle est rendu possible grâce au lancement en 2014 d'un programme de science participative. Ce programme fait appel à de nombreux bénévoles pour la pose et récupération d'enregistreurs automatiques sur le terrain (en forêt) et le traitement des données acoustiques récoltées (Les cagous sont détectés par leurs chants). Par ailleurs, la SCO a débuté, dans le cadre du PASC, une étude des comportements des divagations des chiens, en lien avec les tribus présentes sur le pourtour du Massif des Lèvres (qui abrite la population de Cagou la plus septentrionale du territoire).

Sous la tutelle de la coordinatrice de la SCO en Province Nord, les missions principales confiées au VSC recouvrent les actions suivantes:

- Participation au **suivi des oiseaux marins et aux actions de biosécurité sur les îlots** via
 - Le suivi des populations de sternes néréis sur plusieurs îlots
 - La recensement d'autres oiseaux marins
 - Le contrôle de l'absence des rats sur les îlots éradiqués
- Participation au **suivi des chiens de tribu** via :
 - Le suivi télémétrique des chiens (déploiements de GPS)
 - La réalisation d'enquêtes auprès des propriétaires de chiens

Le VSC pourra également participer aux missions secondaires suivantes :

- Déploiement d'enregistreurs sur le terrain pour la détection des Cagous
- Traitement de données acoustiques
- Animations pédagogiques avec des établissements scolaires
- Activités de sensibilisation du public (tenue de stands, sorties...)
- Communication autour des projets menés par la SCO

Savoirs faire et savoir être souhaités:

- Capacité à travailler en équipe, à mobiliser et à fédérer autour d'un projet
- Connaissances sur l'écologie et le suivi de la faune sauvage
- Sens de l'organisation et de la rigueur pour l'application d'un protocole scientifique
- Goût prononcé pour le travail de terrain et l'effort physique : capacité à effectuer de longues randonnées en forêt dense humide et en montagne, avec sac à dos, sur plusieurs jours...
- Connaissances en ornithologie serait un plus
- Aptitude à la vulgarisation scientifique et à l'animation
- Capacité à vivre et travailler en milieu isolé
- Connaissances de base en bureautique (Word, Excel, Power Point...)
- La maîtrise d'outils de SIG serait un plus
- Ecoute, ouverture d'esprit et force de proposition
- Disponibilité et adaptabilité

DUREE DE LA MISSION : 6 mois, (démarrage juillet 2015)

INDEMNISATION MENSUELLE : 68 454 F/MOIS

ACCOMPAGNEMENT :

Organisme d'accueil : Société calédonienne d'ornithologie (SCO)

Lieu : Province Nord, Voh

Tuteurs: Morgane Viviant, Coordinatrice du PASC et Fabrice Cugny, directeur

MODALITE DE CANDIDATURE

Vous devez vous inscrire et poster votre candidature directement sur le site:

<http://www.service-civique.gouv.fr> (offre de mission en ligne courant semaine 28)

En parallèle vous pouvez envoyer en amont votre lettre de motivation et curriculum vitae par courriel à administration@sco.asso.nc

***Volontariat de Service Civique (VSC)**

« Le Service Civique constitue une étape importante de votre engagement dans la société »

Dans le cadre de la réforme du service national, le Volontariat Civil à l'Aide Technique (VCAT), mis en place en 2000 (Loi du 14 mars 2000), a été remplacé par le Service Civique (Loi du 10 mars 2010). La nouvelle loi, complétée par le décret n°2010-485 du 10 mai 2010, prévoit deux formes de service civique ouvert à toutes et tous (y compris les Européens et non-Européens en séjour régulier depuis un an) :

- « l'engagement de service civique » ouvert aux jeunes de 16 ans à 25 ans, pour une durée de 6 à 12 mois ;
- Pour plus de renseignement : <http://www.service-civique.gouv.fr>